



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-581-01 Földmérő, földügyi és térinformatikai technikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Arpenteur-géomètre, technicien chargé de la gestion des terres et informaticien géographique
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer la localisation sur place;
- collecter des données géodésique;
- diriger les travaux de l'équipe de mesure;
- réaliser la compression de point de base horizontale et verticale pour une étude détaillée;
- identifier identifier les objets qui seront étudiés;
- reconnaître les formes du terrain;
- effectuer des délimitations;
- préparer une étude détaillée;
- élaborer des cartes numériques en traitant des données de mesure sur terrain;
- utiliser les outils de la photogrammétrie;
- effectuer des travaux de géodésie spéciaux sur place;
- prendre part au traitement bureautique des travaux de géodésie spéciaux;
- effectuer des travaux de géodésie industrielle de site;
- prendre part au traitement des données de géodésie industrielle;
- identifier et recueillir des données de carte des services publics;
- élaborer des cartes de services publics;
- fournir des données de cartes de services publics;
- exécuter des tâches d'arpentage de bureau de cadastre;
- identifier et traiter des données d'enregistrement de terres;
- effectuer le traitement des données dans le système d'information géographique;
- fournir des données d'enregistrement de terres;
- fournir des données cartographiques;
- recueillir des données d'information géographique;
- traiter des données d'information géographique;
- fournir des données d'information géographique;
- effectuer des sous-tâches des traitements de télédétection.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3133 Arpenteur-géomètre et informaticien géographique

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

MOBILITY

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère du développement rural</p>																																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 45%;">Tâches géodésiques spécifiques</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Soutenance du mémoire final</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances géomatiques</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Préparation du travail final</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Construction de carte géographique</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Traitement des données de système d'information géographique</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Cossaisances de l'administration de l'enregistrement des terres</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Tâches géodésiques spécifiques	5	10.00	Épreuve orale	Soutenance du mémoire final	5	10.00	Épreuve orale	Connaissances géomatiques	5	20.00	Épreuve pratique	Préparation du travail final	5	25.00	Épreuve pratique	Construction de carte géographique	5	10.00	Épreuve pratique	Traitement des données de système d'information géographique	5	15.00	Épreuve pratique	Cossaisances de l'administration de l'enregistrement des terres	5	10.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Tâches géodésiques spécifiques	5	10.00																														
Épreuve orale	Soutenance du mémoire final	5	10.00																														
Épreuve orale	Connaissances géomatiques	5	20.00																														
Épreuve pratique	Préparation du travail final	5	25.00																														
Épreuve pratique	Construction de carte géographique	5	10.00																														
Épreuve pratique	Traitement des données de système d'information géographique	5	15.00																														
Épreuve pratique	Cossaisances de l'administration de l'enregistrement des terres	5	10.00																														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 41/2013 (V. 28.) du Ministère du développement rural.</p>																																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

- 10986-12 Connaissance de base en géodésie
- 10987-12 Gestion de carte géographique numérique
- 10988-12 Tâches de la photogrammétrie
- 10989-12 Tâches de l'administration de l'enregistrement des terres
- 10990-12 Tâches de système d'information géographique
- 10991-12 Tâches d'ingénierie géodésique
- 10992-12 Gestion de géodésie
- 10993-12 Connaissances CAD
- 11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)
- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET